



Extrait N° 3 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----  
Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2013

*Commune des Avirons*

L'an deux mil treize, le 1<sup>er</sup> mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

08 MAR. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **21 février 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,



**Présents :** M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel - M. GRONDIN Jacki

**Procurations :** Mme **HEBERT Monique** a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - Mme **LAMOLY Viviane** a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline - Mme **JULLIEN Marie-Josée** a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. **RIVIERE Raphaël** a donné mandat à M. BENARD Alex - M. **BADER Ricardot** a donné mandat à M. MONDON René - Mme **BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE Vincent est désigné pour en assurer les fonctions.

& &  
&

**AFFAIRE N° 3/ Orientations budgétaires 2013**  
- Service annexe de l'eau potable

**Rappel des données financières 2012 :**

Le prévisionnel 2012 était en dépenses comme en recettes de :  
Pour le fonctionnement : 507 975,00  
Pour l'investissement : 1 422 081,00

*Hôtel de Ville*

Les réalisations s'établissent à :

- En recettes de fonctionnement : 507 074,00
- En dépenses de fonctionnement : 267 300,00
  
- En recettes d'investissement : 1 218 840,00
- En dépenses d'investissement : 1 188 592,00

L'investissement a principalement porté sur :

- Le remboursement du capital de la dette, soit **28 865 €**
- Les divers travaux de renforcement et d'extension du réseau pour **372 792 €** qui ont essentiellement permis de solder le marché d'extensions de l'entreprise SPIE CAPAG.

### **Orientations budgétaires 2013 :**

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

#### En recettes de fonctionnement :

- |   |         |
|---|---------|
| ▪ Produit de la vente d'eau aux abonnés | 375 000 |
| ▪ Reprise sur subvention                | 55 000  |

#### En recettes d'investissement :

- |   |         |
|---|---------|
| ▪ Prélèvement sur la section d'exploitation | 100 000 |
| ▪ Amortissement des installations           | 192 000 |
| ▪ Affectation de résultat                   | 200 000 |
| ▪ Emprunt                                   | 500 000 |

Le Maire propose au Conseil, pour l'année 2013, de retenir les orientations suivantes :

- Le paiement de la dette pour environ **55 555 €** en annuité ;
- Conforter l'amélioration de la qualité de l'eau notamment sur le plan sanitaire avec la mise en œuvre, dans un premier temps, d'une unité de traitement des sources groupées au niveau du réservoir Cyprès. Le coût de cette unité est estimé à 500 000 euros.
- Démarrer l'étude nécessaire à la définition des ouvrages à créer tant au niveau du regard de l'union du Bras de Jeanne qu'à l'amenée du réseau au niveau du réservoir à construire en lieu et place de l'actuel réservoir Cadet.
- Poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre comprenant le listing des opérations suivantes :
  - Remplacement et renforcement de certaines sections de canalisations sur la route de Bras Sec, sentier Ferblantier, allée du cimetière (raccordement partie basse), fin du chemin Bateau, impasse des Dattiers, RD18-impasse en dessous de la station de pompage, impasse sur le chemin Cendrine, chemin Pavé, impasse sur chemin

Dozenval, impasse Henri Toupin, chemin Bellecombe partie haute, route de la Ravine Sèche (chemin Cendrine jusque la station de relevage).

- Divers travaux de mise aux normes sur les captages Deveaux, La Mocque, Lucas, Dussac, Cadet, Fourcade et Bras Sec : notamment des travaux de réhabilitation d'ouvrage de franchissement de ravines, de remplacement de regard, de mise en place de compteur de production.
- Au niveau des réservoirs Toupin et Bananes la mise en place d'ouvrages de dérivation de trop-pleins.

Ces travaux sont globalement évalués à 2 500 000 euros. La Commune a sollicité un financement de l'Etat à hauteur de 1 800 000 euros. Les travaux ne seront effectifs que si la Commune obtient un financement.

Après discussions, les **orientations budgétaires 2013** pour le **service de l'eau potable** sont fixées comme suit :

- Le paiement de la dette pour environ **55 555 €** en annuité ;
- Conforter l'amélioration de la qualité de l'eau notamment sur le plan sanitaire avec la mise en œuvre, dans un premier temps, d'une unité de traitement des sources groupées au niveau du réservoir Cyprès. Le coût de cette unité est estimé à 500 000 euros.
- Démarrer l'étude nécessaire à la définition des ouvrages à créer tant au niveau du regard de l'union du Bras de Jeanne qu'à l'amenée du réseau au niveau du réservoir à construire en lieu et place de l'actuel réservoir Cadet.
- Poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre comprenant le listing des opérations suivantes :
  - Remplacement et renforcement de certaines sections de canalisations sur la route de Bras Sec, sentier Ferblantier, allée du cimetière (raccordement partie basse), fin du chemin Bateau, impasse des Dattiers, RD18-impasse en dessous de la station de pompage, impasse sur le chemin Cendrine, chemin Pavé, impasse sur chemin Dozenval, impasse Henri Toupin, chemin Bellecombe partie haute, route de la Ravine Sèche (chemin Cendrine jusque la station de relevage).
  - Divers travaux de mise aux normes sur les captages Deveaux, La Mocque, Lucas, Dussac, Cadet, Fourcade et Bras Sec : notamment des travaux de réhabilitation d'ouvrage de franchissement de ravines, de remplacement de regard, de mise en place de compteur de production.
  - Au niveau des réservoirs Toupin et Bananes la mise en place d'ouvrages de dérivation de trop-pleins.

Et les membres ont signé.  
Pour expédition conforme,  
Le Maire,

